

ON S'ABONNE :

A Cahors, bureau du Journal, chez M. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, ANCIEN CAPITAL, 22, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE... Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-DULIER et Co, place de la bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon)

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du Quercy, le Memorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 11 Mai 1867.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date (Du 9 mai, Du 10, Du 11), R 3 p. 0/0, and 4 1/2 p. 0/0. Values range from 68 80 to 97 50.

BULLETIN

La conférence s'est ouverte le 7, à trois heures de l'après-midi. Tous les plénipotentiaires des grandes puissances étaient présents. Les ministres de Belgique, de Hollande et d'Italie, auprès de la cour Britannique y assistaient, ainsi que deux représentants du Luxembourg.

Rien n'a surgi jusqu'à présent qui soit de nature à amoindrir les espérances de solution pacifique; néanmoins, on se demande avec une certaine inquiétude quelles sont les garanties que compte demander à l'Europe le cabinet de Berlin pour la neutralisation future du Luxembourg?

On risque fort de se tromper en cherchant à pénétrer la pensée des gouvernements, surtout quand ces gouvernements agissent dans l'ombre et peuvent engager les plus grandes questions sans tenir compte de l'opinion publique.

gouvernement. S'il on était ainsi, les espérances de paix seraient trop compromises. D'après certaines feuilles, la Prusse entendrait demander des compensations pour l'abandon du Luxembourg; elle dirait à l'Europe: « Je renonce à mon droit sur la forteresse en litige, mais vous allez reconnaître tout ce que j'ai fait en Allemagne. »

A cela, il n'y aurait qu'une réponse, ce nous semble: « Donner la sanction du droit européen à des effacements de royaumes et de duchés qui ont disparu il y a quelques mois d'une manière si violente, ce serait entrer dans une voie dangereuse. L'Europe ne peut reconnaître comme principe d'ordre public que le droit des peuples de disposer eux-mêmes de leurs destinées. Qu'il soit fait appel loyalement et librement au vote des Allemands. »

Nous doutons que M. de Bismark accepte une pareille réponse. Elle serait juste pourtant.

L'article suivant du Globe donne une indication assez précise des dispositions de l'Angleterre dans le conflit pendant:

« C'est assurément, dit ce journal, une grave question que celle de savoir si l'Angleterre doit se lier par une garantie où elle n'a d'autre intérêt que celui d'empêcher la France et la Prusse de se battre. Mais si une garantie collective de la neutralisation du Luxembourg doit être donnée par les grandes puissances, nous pensons que la Belgique a tout autant besoin d'une semblable garantie nouvelle pour son indépendance. Peu importe à l'Angleterre ce que deviendra le Luxembourg; mais ce que deviendra la Belgique nous importe beaucoup. »

Les journaux de Berlin jettent les hauts cris, prétendant que la France continue ses armements et se prépare de toutes façons à la guerre. De là, ajoutent-ils, les inquiétudes générales en Europe; des tiraillements dangereux pour les résultats de la conférence réunie à Londres. Nos confrères de Berlin feraient bien de nous imiter. Est-ce que nous nous occupons des mesures qu'on prend ostensiblement à Mayence, à Trèves, à Luxembourg même? La Prusse, disent-ils, ne fait aucun préparatif. Il nous serait facile de contester cette assertion, nous savons que la Prusse est complètement et parfaitement en mesure d'entrer

demain en campagne; qu'elle ne s'étonne donc pas de voir la France prendre aussi ses précautions.

Si l'on en juge par le ton des correspondances et des journaux anglais, le cabinet de Saint-James serait peu disposé à donner sa garantie pour la neutralité future du Luxembourg. Evidemment, on n'a pas à Londres beaucoup de confiance en la Prusse et, surtout, on redoute les conséquences de l'engagement que demande le cabinet de Berlin.

Le bruit s'est répandu que la Prusse demanderait trois ans pour l'évacuation de Luxembourg. Ne serait-ce point afin de profiter de ce délai pour édifier à Trèves une succursale de la forteresse abandonnée?

Pour le Bulletin politique: A. Layton.

Depêches télégraphiques.

(Agence Havas)

Berlin, 8 mai soir. (Distribuée à domicile, le 9 à midi 45 minutes). La Correspondance provinciale, après avoir constaté la continuation des armements de la France, dit qu'avec un désir sincère de la paix et de continuel efforts pour la maintenir, la Prusse ne peut pas se soustraire à la nécessité de beaucoup de prudence et de vigilance.

La Gazette de Vienne (édition du soir), a reçu de Londres le télégramme suivant: On assure que la Conférence a déjà été saisie d'un projet d'arrangement dont un seul article implique l'acceptation complète du projet. On a l'espoir fondé d'une entente prochaine.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Bruxelles, 9 Mai, soir.

L'Indépendance Belge a reçu de Londres la dépêche suivante: La Conférence a abouti. La Prusse évacuera Luxembourg aussitôt après l'échange des ratifications. Les fortifications de la ville seront rasées. Le roi de Hollande restera Grand Duc. Le Duché sera affranchi de tout lien avec l'Allemagne. Toutes les grandes puissances garantiront la neutralisation.

Notre correspondant ordinaire de Luxembourg nous écrit, dit l'Opinion Nationale, à la date du 4 mai:

« Les travaux et les transports continuent dans la forteresse. L'autorité militaire fait des achats de grains considérables. Un seul marchand d'Eich lui en a vendu 1,500 sacs. Hier, il y avait ici un général d'artillerie qui a passé en revue les troupes de cette arme. L'autre semaine, c'était un colonel. Moins que jamais les officiers supérieurs prussiens croient à la possibilité d'une évacuation. Ils disent tout haut qu'ils n'abandonneront point la place. »

« C'est la propriété inviolable du comte Paulo! répliqua fièrement Natalie. »

« C'était effectivement la propriété du comte Paulo, autrement dit du prince Radzivil. Mais il a été convaincu du crime de haute trahison et condamné à mort. La clémence de la czarine a commuë la peine en celle de l'exil à perpétuité en Sibérie; mais S. M. a maintenu la confiscation de tous les biens du coupable. J'agis en vertu de cette décision et avec l'autorisation du gouvernement romain. »

Natalie ne l'entendait plus; elle venait de tomber presque sans connaissance dans les bras de Marianne. Paulo était perdu, banni pour la vie; voilà tout ce qu'elle avait compris, et cette horrible nouvelle l'avait bouleversée, anéantie.

« Monsieur, dit Marianne d'un ton suppliant, en pressant sa maîtresse contre son cœur, vous aurez du moins pitié de cette jeune fille, vous ne nous jeterez pas dans la rue, vous nous accorderez bien le temps de rassembler nos hardes et de prendre ce qui nous appartient incontestablement. »

« Tout ce que renferme la maison appartient à l'impératrice, je vous le répète, répondit brutalement Stépano. »

« Mais non pas nos personnes, j'espère? s'écria Marianne exaspérée. »

« La porte est ouverte, sortez si bon vous semble, répliqua Stépano; mais sortez tout de suite, ou je serais contraint de vous arrêter comme rebelles. »

« Allons-nous-en, Marianne, dit Natalie, qui était revenue à elle. Ne restons pas ici un instant de plus, puisque cette barbare impératrice condamne comme un criminel le noble comte Paulo et s'emparé de ses biens. Ne nous laissons pas chasser de chez nous; sortons volontairement. »

Elle, cédant à la première impulsion d'une fierté légitime révoltée, elle prit Marianne par la main et l'entraîna malgré sa résistance.

Je sais que des sujets prussiens, occupés dans les usines d'Eich, ont reçu l'avis de se tenir prêts à se rendre sous les drapeaux. »

Nous trouvons en outre, dit la même feuille, dans une lettre particulière du 3 mai adressée de la même ville à un de nos amis, le passage suivant:

« Malgré le courant des nouvelles pacifiques, on travaille activement dans la forteresse, et on a pris des mesures sévères pour empêcher qu'on y pénètre. » A. Malespine.

L'Impartial du Rhin publie la pétition suivante, adressée à l'Empereur, signée par le comte de Lénse, maire de Reichshoffen, par les adjoints, les conseillers municipaux et les principaux habitants de la commune de Reichshoffen:

Sire, Les soussignés, habitants de la ville de Reichshoffen, viennent prier Votre Majesté de leur permettre de s'organiser en corps de volontaires pour défendre les frontières des Vosges et du Rhin, et prouver à l'Europe entière que l'Alsace, placée à l'avant-garde de la grande famille française, tient à affirmer son attachement au pays et à Votre Majesté. Que l'on nous donne des armes, et c'est aux cris de Vive l'Empereur! que nous marcherons sur les traces de nos pères, Nous sommes, sire, etc.

On lit dans le même journal,

Les bruits de guerre qui circulent, malgré le courant pacifique dans lequel est entré le conflit luxembourgeois, ont réveillé le patriotisme actif de nos populations. De tous côtés on entend que protestations énergiques; on se rappelle les invasions de 1814 et de 1815; et le rôle que les habitants des frontières ont joué pour harceler les armées étrangères. Si malheureusement, de pareils événements devaient se reproduire, l'ennemi rencontrerait, comme au temps passé, le même courage à défendre le sol de la patrie. Déjà des manifestations non équivoques ont été enregistrées par les journaux et sont venues corroborer à ce sujet le sentiment populaire.

Dans son bulletin politique hebdomadaire, le Moniteur du soir expose en ces termes sommaires, les incidents qui ont précédé la conférence de Londres:

« Les cabinets ont échangé leurs idées et sont tombés d'accord pour recommander comme base de l'arrangement à intervenir la neutralisation du grand duché, avec les conséquences que le principe entraîne, et notamment avec l'évacuation de la forteresse par la garnison prussienne. Nobéissant qu'à des idées de modération et de désintéressement, la France s'est ralliée à ce programme, et a donné ainsi un gage de conciliation dont toute l'Europe lui saura gré. Les sentiments dont sont animés

« Mais où aller? demanda Marianne avec désespoir. »

« Où Dieu voudra! répondit solennellement Natalie. »

« Et de quoi vivrons-nous? nous n'avons plus aucune ressource! »

« Nous travaillerons! dit Natalie d'un ton ferme, avec une tranquillité et un sang-froid admirables. Le malheur venait d'éveiller, son énergie, et de faire vibrer dans son âme une corde jusque là muette; elle se sentait pleine de résolution et de courage; elle acceptait presque avec joie la lutte contre l'adversité. »

« Travailler! Vous voulez travailler, vous, princesse! s'écria Marianne d'un ton lamentable. »

« J'apprendrai à le faire! dit Natalie. Elle se dirigeait vers l'issue du jardin en pressant de plus en plus le pas. Elle trouva la porte ouverte et garnie de soldats russes qui tenaient à distance la foule curieuse, avide de jeter enfin un coup d'œil dans le parc enchanté. »

« Tenez, la voici, la fée du jardin! cria-t-on à l'aspect de Natalie. Comme elle est belle! C'est vraiment une fée! »

« Elle n'entendit point ces exclamations; elle n'avait qu'un but, qu'une pensée: quitter au plus vite ce séjour. Elle ne le regrettait même pas; elle avait hâte d'en être bien loin. Mais les soldats lui barrèrent le passage. Elle les regarda stupéfaite. »

« On ne m'empêchera pas, dit-elle, d'abandonner librement ma propriété. Arrière ces fusils et ces sabres! je veux passer. »

A ces mots, elle fit un pas en avant d'un air intrépide. Mais les fusils et les sabres se dressèrent comme un mur devant elle. Alors elle fut prise d'angoisse et de désespoir à la pensée de son désolat abandon, de son isolement complet. Sa fierté fut brisée, la femme héroïque redevint la craintive jeune fille, et,

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 11 Mai 1867.

NATALIE

NOUVELLE

Imitation de l'Allemand.

CHAPITRE XIII

L'OFFICIER RUSSE.

Par la mort de Carlo, Natalie avait perdu son dernier ami; par le vol des diamants et de l'or, Marianne se voyait privée de ses dernières ressources. Elle se désolait, mais la princesse n'écoula pas ses lamentations. Que lui faisait la pauvreté? Quelle notion avait-elle de cette richesse qui consiste en argent et en bijoux?

La reproduction est interdite.

les puissances, permettent d'espérer une solution favorable.

Nous nous permettrons, à notre tour, de trouver les conjectures du *Moniteur du soir* trop indévisées, ce qu'il faut voir mieux que ce qu'il dit.

Pour extrait: A. Laytou.

Revue des Journaux

JOURNAL DES DÉBATS

Le *Journal des Débats*, dans son bulletin politique signé de M. P. David, s'exprime ainsi au sujet de la garantie du Luxembourg.

SIÈCLE

M. Eugène Ténot, dans le *Siècle*, énumère, en ces termes, les raisons qui lui font croire aux intentions conciliantes de la Prusse.

Les mains jointes, la voix tremblante, les yeux en larmes, elle implora la pitié des soldats.

Il ne la comprit point et n'eurent aucune compassion; mais la foule, touchée de ses larmes et du violent désespoir de Marianne, se mit à crier à injurier les soldats.

L'officier — c'était Joseph Ribas — s'inclinait profondément. « Si c'est à la princesse Tarrakanoff que j'ai l'honneur de parler, j'ai à lui présenter des excuses au nom de mon maître, qui m'envoie réparer l'outrage dont elle a été l'objet. »

« La raison pour laquelle nous croyons à la sincérité actuelle de ces sentiments de conciliation est tirée de l'examen des difficultés intérieures, beaucoup plus graves qu'on ne croit en général, au milieu desquelles la Prusse est obligée de se débattre.

LE MONDE

Le *Monde* tant s'en faut, n'est pas de l'avis des *Débats* et du *Siècle*, au sujet de l'efficacité pacifique de l'œuvre de la Conférence.

Pour extrait: A. Laytou.

EXTRAITS DES JOURNAUX ALLEMANDS

Gazette de Bavière (organe officieux).

Politique du gouvernement bavarois dans la question luxembourgeoise. — Nous sommes loin, à coup sûr, de voir les choses sous le même aspect que la *Gazette du Palatinat*, dont la politique, depuis l'origine du différend luxembourgeois, peut se résumer ainsi: « Nous autres, allemands du Sud, nous n'avons pas besoin de nous mettre martel en tête à propos de cette affaire, qui ne regarde que la Prusse. »

Tarrakanoff, environnée de dangers et d'ennemis; un homme qui connaît et qui aime votre noble tuteur, le comte Paulo, et qui vous apportera bientôt, des nouvelles sûres et secrètes de lui.

— Il connaît Paulo! s'écria joyeusement Natalie. Oh! alors tout est bien; si c'est ainsi de Paulo, je puis avoir confiance; c'est qu'il a un noble cœur. — Conduisez-nous où vous voudrez; monsieur, ajouta-t-elle avec un ravissant sourire; nous vous suivrons partout.

propre à répandre à l'étranger cette opinion que la Prusse, dans l'affaire du Luxembourg, serait abandonnée par ses alliés du Sud, et que, partant, l'on pouvait, sans danger, élever des prétentions un peu plus hautes.

Gazette d'Augsbourg.

Lettre écrite du Hanovre à ce journal; illusions qu'on se fait en France, sur l'attitude de la population hanovrienne dans le cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne.

Pour extrait, A. Laytou.

Nouvelles du jour.

Une dépêche de St-Petersbourg, 8 mai, annonce que, l'Empereur de Russie partira le 29 mai pour Berlin et Paris. S. M. restera un jour seulement dans la capitale prussienne.

— Voici des détails précis au sujet du voyage en France projeté par l'Empereur de Russie.

« Le Czar se mettra en route le 29 de ce mois pour se rendre à Paris, où il arrivera le 3 ou 4 juin; Sa Majesté amènera avec elle le Czarevitch, héritier présomptif du trône, et son second fils.

— Les avis de St-Petersbourg portent que les membres du clergé catholique polonais qui avaient été déportés en Sibirie à la suite des derniers événements, ont été autorisés à retourner dans leurs diocèses respectifs, à l'exception de deux d'entre eux.

— Il résulte de dépêches de Constantinople et d'Athènes arrivées dans la journée qu'Omer-Pacha aurait suspendu sa marche contre les insurgés, plus que jamais nombreux et décidés à la résistance.

— La cour impériale de Paris a confirmé le jugement rendu par le tribunal de première instance de la Seine contre M. Emile de Girardin.

— Le prince Napoléon, accompagné du colonel Ferri-Pisani, a fait, mardi, une visite à l'Exposition.

— Il se confirme que la discussion de la loi sur la contrainte par corps sera très vive au Luxembourg. On va jusqu'à dire que le renvoi de la loi au Corps législatif sera demandé par

« Vous conviendrez donc que mon maître est le légitime propriétaire de cette villa et qu'il a le droit d'en disposer selon son bon plaisir? »

— Je ne le nie pas. — Joseph Ribas tira de sa poche un second papier, et le lui présenta.

— Vous reconnaissez donc également cette donation comme authentique? — Elle est en due forme, dit Stépano avec humeur, après l'avoir lue; Mais le comte est un fou de se dépouiller d'une si belle propriété.

M. Boinvilliers, M. le procureur général Delangle et M. Bonjean, président à la cour de cassation.

— M Charles Lucas, membre de l'Institut, vient d'adresser au Sénat, une pétition pour demander la suppression de l'exécution publique des condamnés à mort.

— D'après une correspondance de Rome, le Pape devancerait cette année l'époque habituelle de sa villégiature. Sa Sainteté partirait sous peu pour Porto d'Anzo, où Elle habitera l'ancien palais Albani.

— Le prince et la princesse de Galles sont attendus à Paris; ils viennent visiter l'Exposition universelle.

— Depuis deux jours, on cherche à remettre en circulation le bruit d'une demande d'emprunt de 500 millions qui serait soumise incessamment aux Chambres. Le journal *La France* dit que cette rumeur est dénuée de tout fondement.

Pour extrait: A. Laytou.

LA LOI SUR LES ENGRAIS.

Défendre efficacement l'agriculture contre les fraudes dont-elle a été victime jusqu'à ce jour dans l'achat des engrais, et en même temps ne pas décourager le commerce loyal en entravant sa liberté dans la production des ressources qu'il doit procurer aux cultivateurs.

Comparaison gardée, la loi sur les engrais tend au même but que celle concernant la falsification des denrées. On vend de la chaux sablée pour du guano, des détritons inertes pour des produits stimulants, ainsi qu'on détaille du plâtre sous prétexte de chocolat et du trois-six de betteraves étendu d'eau de réglisse pour de l'eau-de-vie.

C'est pour mettre les agriculteurs à l'abri de ces bienfaits méconnus que la loi relative aux engrais est faite. Elle a la précision convenable. Il importe, en effet, de ne pas se jeter dans les interprétations formalistes, réseau où se laissent prendre les abeilles et que déchirent les frelons.

« Art. 1er. Seront punis d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de 50 francs à 2,000 francs, « 1° Ceux qui, en vendant ou mettant en vente des engrais ou amendements, auront trompé ou tenté de tromper l'acheteur, soit sur leur nature, leur composition ou le dosage des éléments qu'ils contiennent, soit sur leur provenance; soit en les désignant sous un nom qui, après l'usage, est donné à d'autres substances fertilisantes; « 2° Ceux qui, sans avoir prévenu l'acheteur auront vendu ou tenté de vendre des engrais ou des

demande rien, ni remerciements, ni reconnaissance; il ne cherche qu'à assurer votre bonheur et votre repos, et à accomplir le serment solennel qu'il a fait au prince Radzivil d'avoir pour vous la vigilante sollicitude d'un père.

— Merci, merci, mon Dieu! s'écria Marianne. Vous nous sauvez dans notre détresse; vous avez pitié de l'innocence malheureuse et vous l'avez sauvée! Natalie garda le silence. Son regard radieux était levé vers le ciel, et les mains jointes sur la poitrine elle disait tout bas: « Je ne suis plus seule, j'ai un ami qui veille sur moi. Quel qu'il soit, il m'est envoyé par Paulo, je n'ai pas besoin de savoir son nom pour lui être éternellement reconnaissante. »

(La suite au prochain numéro.)

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.

Sommaire du 4 mai 1867.

Texte: Revue politique de la semaine. — Les insignes de la royauté de Hongrie. — Courrier de Paris. — Nouvelle de Grèce; correspondance. — Exposition universelle; Manufactures impériales. — Les Gobelins. — Beauvais; les chevaux russes; les machines (suite); le vêtement. — Salon de 1867 (2e article). — La Dame qu'on ne touche pas, nouvelle (suite et fin). — Chronique musicale. — Le mécanisme des grèves, cercle vicieux par Bertall. — L'homme avant l'histoire. — Revue de la mode. — Exposition universelle; machine à imprimer les cartes de visite, système G. Leboyer. — Les nouveaux magasins de deuil du Cyprés. — Gravures: Insignes de la royauté de Hongrie. — Evénements de Grèce; Combat d'Anugia. — Exposition universelle (3e grav.). — Salon de 1867 (4 grav.). — Le mécanisme des grèves, cercle vicieux par Bertall. — L'homme avant l'histoire (33 fig.). — Machine à imprimer les cartes de visite, système G. Leboyer. — Paris nouveau: Installations des Magasins de deuil du Cyprés. — Echechs. — Rebus.



